

## COORDINATION DES ASSOCIATIONS POUR DES VOIES D'EAU DE QUALITE.

### Compte-rendu de la réunion du 30 mai 2011.

La réunion s'est déroulée à Fragnes (Saône et Loire) dans les locaux aimablement mis à disposition par la mairie. (Voir les photos de J. Romain en P.J.)

18 personnes étaient présentes, 12 associations étaient représentées (liste jointe).

Le compte rendu de la réunion du 30 janvier 2010 a été adopté après quelques corrections apportées en séance (vitesse des bateaux à passagers, distinguer fleuve/rivière). Le CR rectifié est joint en annexe.

#### A) Maison du Fleuve Rhône

Jean-Paul DUMONTIER, de Promofluvia mais par ailleurs vice-président de la Maison du Fleuve Rhône à Givors, remet aux participants une plaquette sur cette association et apporte quelques explications sur son fonctionnement, notamment dans le cadre du plan Rhône.

Le contrat de projets interrégional signé le 21 mars 2007 entre l'Etat et ses établissements publics, les Conseils régionaux de Bourgogne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes, le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) comporte des orientations stratégiques et des actions qui constituent les priorités du Plan Rhône pour cette période et représentent un partenariat sans précédent d'environ 680 M€ d'engagement des partenaires (dont environ 230 M€ pour l'Etat et ses établissements publics, 200 M€ pour les Conseils Régionaux, 185 M€ pour la CNR).

Ces orientations sont déclinées au travers d'un volet transversal et des six volets thématiques suivants :

- patrimoine et culture, piloté par le Conseil Régional Rhône-Alpes
- inondations, piloté par la DIREN de Bassin
- qualité des eaux, ressource et biodiversité, piloté par l'Agence de l'Eau RM&C
- énergie, piloté par la DRIRE Rhône-Alpes et l'ADEME
- transport fluvial, piloté par le Service de Navigation Rhône Saône (SNRS)
- tourisme, piloté par la Délégation Régionale au Tourisme (DRT) Rhône-Alpes.

#### B) Les ponts de Lyon

Quelques dernières modifications sont apportées au projet de note sur les questions posées par le passage des bateaux sous les ponts de la Saône à Lyon ; elles portent sur :

- le mouillage sur le Rhône
- la longueur des convois admis à l'écluse de Couzon : 2 barges de 82 m et un pousseur de 24 m font 188 m soit plus que l'écluse ; il faut donc se limiter à des barges de 78 m avec un petit pousseur pour ne pas dépasser les 185 m.
- Yves Neyrolles suggère d'évoquer l'équivalent en camions des tonnages transportés par voie d'eau.

Diffusion de la note :

Après intégration de ces dernières modifications, la note sera diffusée comme suit :

- mise sur les sites internet de chaque association ;
- envoi aux adhérents ;
- envoi aux principaux élus, notamment députés, sénateurs et députés européens ;

- diffusion à la presse : Fluvial, NPI, presse locale ;
- ministère, direction des infras terrestres ;
- responsable du projet Rives de Saône (M. Nicolas Magalon) ;
- cap 21 à Ouroux (Mme Lepage).

Après la réunion, Jacques Romain a communiqué les coordonnées du vice-président UE en charge des transports au sein de la communauté européenne :

[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/kallas/about/profile/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/kallas/about/profile/index_en.htm)

Son équipe et les coordonnées: [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/kallas/about/team/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/kallas/about/team/index_fr.htm)

Pour info, les coordonnées (noms, email) de tous nos élus (députés, euro-députés et sénateurs) sont disponibles, classées par département, ici : <http://www.cyberacteurs.org/institutions/index.php>

Le site <http://www.cyberacteurs.org/> permet de diffuser très largement une ou des pétitions, ou d'organiser d'autres types d'actions.

### **C) Présentation du port de Fragnes (71)** par Céline MICHAUD, responsable de la Maison des Loisirs Sportifs.

Fragnes est une commune d'environ 1000 h, fortement touchée par le départ St Gobain (perte de TP). L'opération de la Porte Verte a été inaugurée en juin 2006.

(Les Portes Vertes sont des relais implantés le long de Véloroutes et de Voies Vertes, ils font office de haltes, de points d'accès aux Véloroutes et aux Voies Vertes.)

Le coût global de la Porte Verte de Fragnes a été d'environ 500 000 € pour la halte nautique seule, 1 M€ tout compris, financés par la Région, le FEDER et, pour une partie de la main d'œuvre, par VNF.

15 emplois ont été créés ou induits.

On a compté 1500 nuitées en 2010 (cf détails en annexe).

La Porte Verte comprend notamment :

- la Halte Nautique sur le canal du Centre: jusqu'à 20 emplacements, 7 bornes avec 4 prises + 2 robinets ;
- des commerces : restaurant, boulangerie, salon de coiffure ;
- des services : Maison des Loisirs Sportifs (informations touristiques, location de vélos et de rollers), Ecole, Garderie ;
- la Grande Halle : symbole du village, point de rencontre, idéal pour les manifestations ;
- un parking proche des commerces, des services, de la Voie Verte et de la Halte Nautique ;
- de plus, c'est l'un des points de départ pour accéder à la Voie Verte, partie de l' « Eurovelo 6 » de Nantes à Budapest (L'EuroVelo 6 Atlantique-mer Noire est l'un des 12 itinéraires du réseau EuroVelo né à l'initiative de la Fédération Européenne des Cyclistes en 1994. Son objectif est de suivre trois des plus grands fleuves européens, creusets de la civilisation européenne : la Loire, le Rhin et le Danube.)

(voir photos jointes au CR)

Remerciements à Céline MICHAUD pour sa présentation

Comme l'a écrit Roger Collins en remerciements à la commune pour son accueil, « tous les présents ont bien vu que la Porte Verte de Fragnes est un modèle pour toutes les communes en bord de voie fluviale : c'est un projet qui non seulement apporte aux plaisanciers une infrastructure de qualité qui est trop souvent manquante partout ailleurs, mais la réalisation de ce projet a également redonné un centre de vie au

village. On ne manquera pas de parler de Fragnes dans beaucoup de réunions futures des différentes associations concernées et on peut espérer que ce modèle soit imité ailleurs ».

## **D) Rives de Saône à Lyon**

Les réunions dites de concertation se poursuivent ; mais il y a peu de prise en compte des observations et les difficultés pour faire passer les informations sont permanentes.

On a l'impression d'un oubli des usagers de la voie d'eau, que tout est fait pour les seuls riverains, pas pour le monde économique de la voie d'eau ; par exemple, on ne voit plus de possibilité d'amarrage après les travaux !

Il a été suggéré lors des réunions de quartier que les estacades en béton soient livrées par la voie d'eau.

Parking St Antoine : préférence pour un cheminement haut plutôt qu'un passage problématique sur la berge.

Hélène Brossard, excusée, communique les coordonnées de la Maison du Projet (carrefour de Serin) aux heures d'ouverture du public : 04 78 28 35 47 ; personne à contacter au Grand Lyon, qui a une connaissance globale du projet : Mme Isabelle FEVRE : 06 07 18 95 56.

Elle signale que sur le site du Grand Lyon, à la rubrique grands projets, on trouve des documents pour Rives de Saône et Pont Schuman.

A étudier en lien avec ce projet, une baisse fréquente du débit de la Saône qui entraîne entre autres problèmes l'accumulation de déchets le long des bateaux.

On pourrait faire travailler des thésards sur le sujet : voir M. Bravard, M. Pelletier, Mme Claire Combe ?

Idée d'un 5 à 7 de Promofluvia sur le fonctionnement du Rhône et de la Saône : atterrissements, fonctionnements des crues, etc.

## **E) Pont Schuman**

La concomitance des projets Rives de Saône et pont Schuman a fait apparaître le problème d'un projet de « zone florale » prévue le long du quai Gilet (rive G aval pont Mazaryck) : il s'agirait d'implanter une roselière (avec le risque d'amputer encore le chenal navigable) à un endroit où les convois ont besoin de toute la place pour manœuvrer.

L'enquête publique a lieu du 10 juin au 10 juillet : suggestion de réagir à l'enquête, notamment en tant que riverains ; le projet ne semble pas être trop impactant pour la navigation (une seule pile retenue, contrairement au 1er projet contre lequel la profession avait dû se faire entendre).

## **F) Projet de loi pour la prise en compte de l'avis des utilisateurs de la voie d'eau dans les projets d'aménagements**

Bruno Cossiaux signale que ce projet prévu pour 2012 est à examiner dans le cadre d'« entreprendre pour le fluvial »

Il faudrait en parler avec les députés, notamment M. Michel Havard, député du Rhône, qui s'est montré intéressé.

## **G) Questions diverses**

- Une présentation de l'ouvrage de Pierre Lesueur aura lieu le 14 octobre 2011 à bord du bateau chapelle « Le Lien » quai Rambaud à Lyon.  
On peut se procurer cet ouvrage ou en prendre des exemplaires en dépôt vente chez l'éditeur :  
Laurence Dubois  
Gérante  
Geai Bleu Éditions  
166 RDC Avenue de Bretagne  
59000 Lille  
email : [legeaibleu@orange.fr](mailto:legeaibleu@orange.fr)
- Locaux de l'Embarcadère : il y a une hypothèse d'une occupation et de la gestion par « Platane Mobile » des locaux restant disponibles. (Tout en maintenant la nécessité d'un lien de leur usage avec la voie d'eau) ; la coordination pourrait trouver un intérêt à une occupation occasionnelle pour des réunions ou des expositions. M. Massicot, adjoint du 2ème arrondissement de Lyon semble intéressé : il faudrait provoquer une réunion des principaux intéressés avec VNF, le comité d'usagers du quartier (Paul Ravaut), la ville de Lyon, le Grand Lyon (M. Pillonel ?)
- Pascal Viret signale que la prochaine AG de Saône Rhin Europe aura lieu le Vendredi 21 octobre à Besançon ; une intervention est demandée sur le monde Rhodanien (1/2 h + débat).
- Idée d'un 5 à 7 de Promofluvia sur l'histoire des bateaux mouches à Lyon.
- VNF est en train de créer un Etablissement public pour accueillir les personnels de l'Etat qui jusqu'à ce jour sont mis à sa disposition ; ce projet provoque quelques remous au sein du personnel et a conduit à des mouvements de grève qui ont perturbé la navigation. Ce projet s'accompagne d'un grand projet de modernisation de VNF et du réseau.  
Voir ce projet sur le site de VNF :  
*« Voies navigables de France ouvre aujourd'hui une nouvelle page de son histoire en déclinant un projet pour la voie d'eau. Ce projet est actuellement en cours de concertation avec l'ensemble de ses partenaires, ses usagers et ses clients. Il vise à garantir un avenir à l'ensemble du réseau fluvial sans en fermer les voies et à assurer le développement du transport et des activités de la voie d'eau. Un projet de loi, en cours de rédaction, d'autre part, permettra de regrouper les services de navigation, à l'exception des fonctions régaliennes, et VNF au sein d'un établissement public administratif unique. Ce projet est lui aussi en cours de négociation. »*

Ce projet de loi prévu pour 2012 va conduire à une redéfinition des réseaux et risque de dévaloriser encore le réseau Freycinet.

S'y ajoute le problème de l'interprétation de la DCE sur la continuité écologique de l'eau :

*« La notion de "continuité écologique" est reprise dans la circulaire DCE 2005/12 relative à la définition du « bon état » et à la constitution des référentiels pour les eaux douces de surface.*

*Selon la circulaire, la continuité de la rivière est assurée par :*

- *le rétablissement des possibilités de circulation (montaison et dévalaison) des organismes aquatiques à des échelles spatiales compatibles avec leur cycle de développement et de survie durable dans l'écosystème ;*
- *le rétablissement des flux de sédiments nécessaires au maintien ou au recouvrement des conditions d'habitat des communautés correspondant au bon état. »*

Pascal Viret insiste sur la nécessité de respecter également un principe de continuité hydraulique, faute de fragiliser tout le réseau si un point cède ; Jacques Romain donne l'exemple des barrages du Cher baissés pour le passage des poissons et entraînant un manque d'eau y compris sous Chenonceau. Il faudrait en parler avec les députés, notamment MM. Havard, Jacob, Mme Branget , le sénateur Crignon du Bas Rhin...

Les réunions de la Coordination sont également des moments de convivialité et nous avons passé deux ou trois heures très agréables sur la terrasse du restaurant "Fleur de Sel" lors d'un repas apprécié par tous.

## H) Prochaine réunion.

Elle aura lieu le **lundi 3 octobre à 10 h**, dans les locaux de PSA à Dompierre sur Besbre (03).

Lien vers des plans :

<http://maps.google.fr/maps?q=Dompierre-sur-Besbre&hl=fr&ll=46.519186,3.679047&spn=0.774882,1.234589&sll=46.75984,1.738281&sspn=12.347132,19.753418&z=10>

<http://maps.google.fr/maps?q=Dompierre-sur-Besbre&hl=fr&ll=46.522796,3.688198&spn=0.006053,0.009645&sll=46.75984,1.738281&sspn=12.347132,19.753418&t=h&z=17>

**Proposition d'ordre du jour** (à compléter par vos propositions):

- Approbation du compte - rendu de la précédente réunion
- Présentation du projet PSA de retour au fluvial
- Transport de fret sur les canaux Freycinet
- Actions de communication de la coordination
- Questions diverses (Etude de la sédimentation des canaux de Bourgogne, écluses de la Seille navigable...)
- Déjeuner en commun sur place au restaurant d'entreprise PSA
- Visite du nouveau port de plaisance de Decize (58).

Pour la coordination

Le secrétariat de la coordination est assuré par :

PROMOFLUVIA, 41 quai Rambaud 69002 LYON.  
Tel : 04 78 37 83 03  
Email : [promofluvia@wanadoo.fr](mailto:promofluvia@wanadoo.fr)  
Site : <http://www.promofluvia.fr>

J.F. GROS

**FRAGNES - HALTE NAUTIQUE  
NUITEES 2009**

Bateaux	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total
Location	13	14	16	45	36	48	17	189
Privés - de 20m	46	184	192	178	211	153	23	985
Privés + de 20m		1	4	2	11	18	1	37
Privés + de 30m				2				2
Bateaux Hotels	1	1	1	4	1	3	1	12
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>200</b>	<b>213</b>	<b>229</b>	<b>259</b>	<b>222</b>	<b>42</b>	<b>1225</b>

**NUITEES 2010**

Bateaux	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total
Location	14	39	38	29	60	40	22	242
Privés - de 20m	49	149	191	339	250	177	45	1200
Privés + de 20m	4	8	3	1	8	30	0	54
Privés + de 30m	2	0	0	0	0	0	0	2
Bateaux Hotels	0	2	1	1	1	0	2	7
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>198</b>	<b>233</b>	<b>370</b>	<b>319</b>	<b>247</b>	<b>69</b>	<b>1505</b>

**Nombre de Bateaux en 2010**

Bateaux	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total
Location	13	34	26	27	50	37	18	205
Privés	23	56	81	112	117	84	17	470
Hotels		2	1	1	1		2	7
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>92</b>	<b>88</b>	<b>140</b>	<b>168</b>	<b>121</b>	<b>37</b>	<b>682</b>

**Moyenne de nuitées par bateau en 2010**

Bateaux	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total
Location	1.08	1.15	1.46	1.07	1.20	1.08	1.22	1.18
Privés	2.39	2.80	3.18	3.04	2.21	2.46	2.65	2.67
Hotels		1.00	1.00	1.00	1.00		1.00	1.00
<b>Total</b>	<b>1.92</b>	<b>2.15</b>	<b>2.65</b>	<b>2.64</b>	<b>1.90</b>	<b>2.04</b>	<b>1.86</b>	<b>2.21</b>

**Coordination des associations pour une voie d'eau de qualité.**

**Réunion du 21 juin 2010**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>NOMS et prénoms des présents</b>
Alliance des Rhodaniens	Excusés
Amicale des anciens de la compagnie générale de navigation HPLM	Jacques TERREL ; Jacqueline ROMMEVAUX
Anciens marins de Lyon	Excusés
Association des Bateaux Logements Européens (ABLE)	Bernard AUBRY
Association des mariniers de Bourgogne (AMB)	Excusés
Association des pilotes du Rhône et de la Saône (APRES)	Excusés
Association familiale de la batellerie bassin Rhodanien (AFB)	Excusés
Association Lyonnaise des Usagers de la Voie d'Eau (ALUVE)	Joëlle HERCELIN
Association Nationale des plaisanciers en eaux intérieures (ANPEI)	Jacques FAURE
Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA)	Bruno COSSIAUX
Comité régional du tourisme de Bourgogne (CRTB)	Roger COLLINS
Confrérie des avalants navigateurs des chemins d'eau	Excusés
Consortium pour le développement des voies navigables de l'Est et du Sud-Est	Excusés
Entente des canaux du centre France	Jacques ROMAIN
Les Amis du lien	René LABORDERIE
Les péniches du val de Rhône	Yves JANIN
Maison du fleuve Rhône	Excusés
Platane Mobile	Excusés
Promofluvia	Jean-François GROS ; Jean-Paul DUMONTIER ; Gilberte GROS
Renaissance du Vieux Lyon	Yves NEYROLLES
Rayonnement fluvial	Excusés
Saône-Rhin Europe	Pascal VIRET
The Barge Association (DBA)	Excusés
Mairie de Farges	Dominique FICHOT
Port de Farges	Céline MICHAUD